

AVIS AUX ACTIONNAIRES OU PORTEURS DE PARTS DU FONDS

IPAZIA ACTIONS TRANSATLANTIQUES (FR0014004LQ9 / FR0014004LR7 / FR0014004LS5)

OPCVM DE DROIT FRANÇAIS

(Ci-Après l'« OPCVM »)

Paris – La Défense, le 24 janvier 2022

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les actionnaires/porteurs de parts de l'OPCVM de droit français conforme à la Directive 2009/65/CE indiqué en en-tête.

Nous vous informons qu'à compter du 28 janvier 2022 (date de prise d'effet), le prospectus de votre OPCVM sera amendé pour illustrer :

la mise à jour des règles d'évaluation des actifs mentionnées dans le prospectus,

Ce changement ne modifie pas le profil rendement/risque de cet OPCVM. Il ne constitue pas une mutation et ne requiert pas, en conséquence, ni l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») ni une action spécifique de votre part.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation règlementaire (« DICIs » et prospectus) sera disponible sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS

Tour Majunga - La Défense 9 -6 place de la Pyramide 92908 PARIS - La Défense Cedex

et publié sur notre site internet à l'adresse suivante : www.axa-im.fr

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS Le Gestionnaire Adminsitratif